



Comité de parents du centre de services scolaire des découvreurs 2023-2024

Le 10 avril 2024, 19h30

En présentiel à la salle D1-86 ou en virtuel via Teams

Procès-verbal de la 6^{ème} rencontre

Étaient présents (en gras)

DÉLÉGUÉ

Mme Amélie Plante

M. Simon Mélançon

Mme Patricia Béland

Mme Gitane Boivin

Mme Catherine Boileau

Mme Clémence Morin

M. Steve Fortier

Mme Viviane Blanchette-Dimbeko

Mme Alexandra Lavallé

Mme Audrey Lamontagne

Mme Marie-Claude Bouchard

M. Jérôme Collard-Proulx

Mme Asma Khemiri

M. Karl-Alexandre Jahjah

Mme Brigitte Bussièrès

M. Sébastien Pomerleau

Mme Mélanie Bédard

Mme Noémie Lavallée

Mme Isabelle Langlois

M. Martin Corbeil

M. Stéphane Lapierre

M. Jacques Leblanc

M. Hedi Kaffel

M. Denis Lefrançois

M. Christian Pleau

ÉCOLE

École d'éducation internationale Filteau

École des Cœurs-Vaillants

École des Hauts-Clochers

École du Campanile

École Fernand-Seguin

École L'Abrisseau

École L'Étincelle/Trois-Saisons

École Le Ruisselet

École Les Bocages

École Primevères/Jouvence

École Les Sources

École Marguerite-d'Youville

École Notre-Dame-de-Foy

École Sainte-Geneviève

École Saint-Louis-de-France

École Saint-Mathieu

École Saint-Michel

École Saint-Yves

École Madeleine-Bergeron

École des Pionniers

Collège des Compagnons

École De Rochebelle

Polyvalente L'Ancienne-Lorette

Représentante EHDAA

Directeur général

SUBSTITUT

Mme Anne-Laure Rollin

M. Mathieu Bujold

Mme Gertha Jean

Mme Aurélie Levy

Mme Stéphanie Houde

Mme Geneviève Charest

Mme Marie-Claude Tardif

Mme Véronique Laliberté

Mme Rosine Kabindigirir

Mme Mireille Faucher

Mme Nabila Yasmine Saidji

Mme Laura Maltais-Provençal

Mme. Maxime Bernier

M. Mehieddine Harzallaoui

M. Philippe Masse

Mme Syltiane Goulet

Mme Caroline Leblanc

Mme Gisèle Vachon

M. Christian Lavoie

Mme Julie Baribeau

Mme Stéphanie Richer

Mme Jacynthe Tassé

Agit à titre de rédactrice de procès-verbal : Mme Carole Doudeau

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres du comité de parents et constate qu'il y a quorum.

1.2. Adoption de l'ordre du jour du 10 avril 2024

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour du 10 avril 2024
- 1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 13 mars 2024

2. Interventions du public

3. Consultation et information du centre de services scolaire

- 3.1. Consultation sur l'acte d'établissement de l'école de Rochebelle
- 3.2. Information du directeur général

4. Affaires pour discussion

- 4.1. Cours d'été

5. Affaires pour prise de décision

- 5.1. Reconnaissance de l'engagement parental

6. Information des représentants et des comités

- 6.1. Président
- 6.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS
- 6.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDAA
- 6.4. Délégués à la Fédération des comités de parents du Québec
- 6.5. Autres représentants et comités

7. Intervention des membres

8. Fermeture de la séance

- 8.1. Prochaine réunion – 8 mai 2024
 - 8.2. Levée de la séance
-

Il est proposé par M. Stéphane Lapierre appuyée par Mme Clémence Morin d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité

1.3. Adoption et suivis du procès-verbal du 13 mars 2024

L'adoption du procès-verbal du 13 mars 2024 est reportée à la session suivante. Il n'y a aucun suivi.

2. Interventions du public

Aucune intervention.

3. Consultation et information du centre de services scolaire

3.1. Consultation sur l'acte d'établissement de l'école de Rochebelle

M. Sébastien Pomerleau définit ce qu'est un acte d'établissement. Il est proposé que l'école de Rochebelle puisse utiliser le bâtiment du Bon Pasteur pour des classes. Ce bâtiment est déjà situé sur le terrain de l'école, mais était utilisé à une autre fin.

Il est proposé par Mme Amélie Plante appuyée par M. Simon Mélançon de donner un avis favorable à la modification de l'acte d'établissement de l'école de Rochebelle.

Adopté à l'unanimité

3.2. Information du directeur général

M. Christian Pleau présente l'organisation préliminaire pour l'année scolaire 2024-2025. Pour pallier au nombre croissant d'élèves dans les écoles déjà suffisamment pleines, il y aura environ 15 classes supplémentaires, soit 4 classes modulaires ajoutées à l'école Filteau, 2 relocalisations dans des écoles voisines et 9 classes de maternelles 4 ans supprimées. Au secondaire, avec la rénovation du bâtiment du Bon Pasteur, l'espace devrait être suffisant.

M. Stéphane Lapierre souhaite savoir si les classes de spécialités (musique, arts plastiques...) seront coupées en deux. M. Christian Pleau indique qu'en fonction de la configuration des locaux, il y a des possibilités d'aménager des classes en sous-sol.

M. Christian Lavoie demande si les nouveaux arrivants ont une maîtrise plus faible de la langue française. M. Christian Pleau indique que le service de l'apprentissage du français est bon dans les écoles du primaire. Au secondaire, l'apprentissage est plus long, s'expliquant par le fait que les classes sont pleines. Le taux de diplomation reste bon.

M. Jérôme Collard-Proulx souhaite connaître la tendance en termes de délais pour l'ouverture de l'école du secteur de Cap-Rouge. M. Christian Pleau indique que la ville a promis la vente du terrain depuis quatre ans. Avec l'étude de faisabilité du projet du tramway, la structure et l'analyse du territoire ont quelque peu modifié l'avancement du projet de l'école. L'étude du dossier du tramway s'étend jusqu'au mois de juin. Le projet de la construction de l'école serait sur une vision de l'ordre de 2027-2028.

M. Christian liste les travaux prévus dans les écoles cet été, notamment les trois agrandissements qui se poursuivent.

4. Affaires pour discussion

4.1. Cours d'été

M. Sébastien Pomerleau mentionne que les cours d'été ont été un sujet sensible l'an dernier. De plus, une lettre d'un parent lui a été transférée mentionnant la piètre qualité du cours que son enfant a reçu au cours de l'été 2023. Il a donc demandé au directeur général quelques informations additionnelles sur le sujet.

M. Christian Pleau rappelle quelques points :

- Chaque école secondaire est autonome et peut proposer des cours d'été ;
- Le centre de services scolaire organise les cours d'été ;
- La pandémie et la pénurie de main-d'œuvre ont fait progressivement basculer les cours en présentiel vers les cours en ligne ;
- Des cours hybrides ont été organisés pour les élèves de 4^e et 5^e secondaire.

La popularité des cours en lignes chez les jeunes de 4e et 5e secondaire est en augmentation puisque la modalité est plus souple et permet plus de possibilités. Le taux de réussite sont aussi bons, voire meilleurs que lorsque les cours étaient en présence. Dans la majorité des cas, le retour d'expérience, pour les élèves des secondaires 4 et 5, est positif.

M. Christian Pleau énonce les trois ressources éducatives reconnues par le ministère de l'Éducation qui peuvent offrir des cours d'été auquel s'ajoute le centre de services scolaire de Beauce-Etchemin. Les élèves et les parents sont libres de choisir leur fournisseur de service. Le coût dépend de quelques facteurs.

Mme Clémence Morin demande si des évaluations sont mises en place. M. Christian Pleau mentionne que l'évaluation est une trace de compréhension utilisée par l'enseignant pour récolter des informations sur la compréhension de l'enfant. Il indique que les évaluations et les examens ministériels sont faits en présentiels.

M. Sébastien Pomerleau remercie M. Christian Pleau pour son intervention.

M. Sébastien Pomerleau fait un rapide tour de table pour connaître l'avis des membres. Les parents sont satisfaits des réponses données par le directeur général.

5. Affaires pour prise de décision

5.1. Reconnaissance de l'engagement parental

Mme Clémence Morin explique l'initiative de la FCPQ pour soutenir la reconnaissance de l'engagement parentale.

Les membres du comité exécutif proposent la candidature de M. Martin Corbeil.

ATTENDU QUE la Fédération des comités de parents du Québec reconnaît que l'implication des parents au sein de la structure scolaire constitue l'assise de son action ;

ATTENDU QUE la Fédération juge primordial de soutenir étroitement la participation parentale en éducation et veut contribuer à valoriser les parents engagés et leurs actions concrètes et méritoires ;

ATTENDU QUE la Fédération a établi une politique de reconnaissance de l'engagement parental ;

ATTENDU QUE la catégorie Argent vise à honorer un parent qui, par son engagement, par son influence et par ses réalisations, a contribué de manière significative dans les instances de participation parentale de son comité de parents, de son centre de services scolaire ou par son implication nationale ;

ATTENDU QUE la catégorie Argent permet de nommer un parent engagé en tant que lauréat du comité de parents ;

ATTENDU QUE Martin Corbeil a contribué de manière significative aux activités du comité de parents, depuis bientôt 10 années, notamment par sa rigueur, son souci de vulgarisation, et le partage de ses expériences avec les nouveaux membres. Nous ne pouvons passer sous silence son implication dévouée au sein au conseil d'établissement de l'École Des Pionniers, au conseil des commissaires et maintenant au conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs.

IL EST PROPOSÉ par M. Stéphane Lapierre appuyé par Mme Jacinthe Tassé ;

DE proposer que le prix Argent de la Fédération des comités de parents du Québec soit remis à Martin Corbeil pour l'année 2024.

Adopté à l'unanimité

6. Information des représentants et des comités

6.1. Président

M. Sébastien Pomerleau indique que le projet de loi visant à renforcer la protection des élèves concernant notamment les actes de violence à caractère sexuel (PL 47) a été sanctionné.

M. Sébastien Pomerleau souhaite favoriser les échanges lors de la prochaine rencontre du mois de mai en organisant des ateliers. Ainsi, il demande aux membres les sujets qu'ils aimeraient discuter.

6.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

M. Martin Corbeil résume les sujets traités lors de la dernière rencontre du conseil d'administration, notamment celui d'alléger le calendrier de rencontres afin de retenir les membres.

La prochaine rencontre du conseil d'administration aura lieu le 30 avril.

6.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDA

Mme Jacinthe Tassé explique les sujets abordés lors de la rencontre du 13 février.

La semaine prochaine, une formation sur les mesures de contrôle dans les autobus sera dispensée.

6.4. Délégués à la Fédération des comités de parents du Québec

Mme Clémence Morin indique que la prochaine rencontre du conseil général de la FCPQ aura lieu le 31 mai, suivi du congrès.

Un webinaire sur les compétences parentales est à venir.

Le 23 avril, une séance d'information gratuite sur le programme Culture et citoyenneté québécoise est prévue.

6.5. Autres représentants et comités

Aucune information.

7. Interventions des membres

M. Sébastien Pomerleau souhaite connaître la gestion des activités parascolaires dans les écoles. Les membres mentionnent notamment l'organisation complexe des activités parascolaires, notamment en termes d'heures, de places disponibles, des délais insuffisants pour répondre et la complexité d'anticipation.

8. Fermeture de la séance

8.1. Prochaine réunion – 8 mai 2024

Pour la rencontre du mois de mai, la participation en personne est favorisée.

8.2. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h24.